Date de réception préfecture : 20/10/2020



COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020 DELIBERATION N° DE-2020-014

L'an deux mil vingt, le 15 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA (à partir de 18h33), M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, , Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de 19h15).

Absents représentés par pouvoir :

Mme LOUPIEN-SUARES à M. CORREGE ; Mme BISAUTA à M. le Maire (jusqu'à 18h33) ; Mme ZITTEL à M. DAUBISSE ; Mme DELOBEL à M. MILLET-BARBE ; M. BERGE à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h15).

Absent(s):

Aucun

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET: CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Expositions "Graphic Waves" et "Hugo Pratt, dessin au long cours".

Contrainte par la crise sanitaire, la programmation du DIDAM a dû être remodelée depuis le mois de mai, subissant plusieurs reports et décalages. Ainsi, après une prolongation de quinze jours pour l'exposition estivale « Talents du Pays Basque / Euskal Herriko Talentuak », l'espace d'art contemporain accueillera :

- du 9 octobre au 15 novembre 2020, l'exposition « Graphic Waves », présentée par le centre d'art Spacejunk ;

Date de réception préfecture : 20/10/2020



- du 27 novembre 2020 au 14 février 2021, l'exposition « Hugo Pratt, dessin au long cours » proposée dans le cadre de l'évènement national 2020, année de la bande-dessinée, clôturant ainsi la saison 2020 du DIDAM.

Rendez-vous régulier de la programmation du DIDAM, l'exposition organisée chaque année par le centre d'art Spacejunk dans le cadre du Festival Points de Vue vient nourrir un partenariat renforcé avec la Ville autour des pratiques émergentes et contemporaines dans la création plastique et numérique. Proposée à l'occasion de la 4ème édition de ce festival, l'exposition « Graphic Waves » explore les pratiques du dessin, du graffiti et du muralisme à l'ère du numérique et des innovations qu'il offre aux artistes aujourd'hui. Associés à l'ordinateur, l'électronique ou la robotique, les univers graphiques accèdent à un souffle nouveau. Dessin augmenté, graffiti interactif, affiche tactile, machine à dessiner..., l'exposition invite à contempler et expérimenter des œuvres vivantes, participatives ou évolutives. Les œuvres des artistes invités - Antonin Fourneau, les Mécaniques discursives (Yannick Jacquet & Frédéric Penelle), Julien Gachadoat, Claude Billès 537718 et Maxime Charasson- investissent les espaces du DIDAM comme des décors immersifs à explorer.

Le centre d'art Spacejunk assure la coordination et la production de l'ensemble de l'exposition ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre d'un volet de médiation destiné au grand public. La Ville de Bayonne met à disposition gratuitement les espaces du DIDAM et le personnel de surveillance ainsi qu'un budget de 6 000 € pour la réalisation des outils de communication (affiches, dépliants, cartons d'invitation, communication dématérialisée), la signalétique de l'exposition (lettrages, cartels, panneaux extérieurs) et une partie de la production technique.

L'exposition consacrée à Hugo Pratt, quant à elle, est élaborée en partenariat avec la société Cong SA, détenteur des droits pour l'œuvre d'Hugo Pratt, créateur du célèbre personnage Corto Maltese.

Consacrant pour la première fois un projet à la bande-dessinée, le DIDAM met à l'honneur le parcours de ce dessinateur à travers la confrontation de documents d'archives, reproductions de planches, travaux préparatoires et vidéo. Le projet détaille la naissance de son inspiration et les voyages au long cours incarnés par son personnage phare rendu aux quatre coins du monde par ses nombreuses péripéties. Grand lecteur de romans d'aventure, Hugo Pratt aimait mettre en scène des récits situés aux confins du rêve. C'est à ce voyage onirique qu'est convié le public comme à la découverte d'un trait spécifique qui en fait l'un des plus grands dessinateurs contemporains.

L'exposition réalisée à partir de documents fournis par la société Cong est entièrement produite par la Ville. Cette production directe permet la mise en œuvre d'une scénographie inédite ouvrant notamment à travers les multiples voyages de Corto Maltese sur la découverte des continents, des peuples et des langues, fort vecteur de médiation.

Cette production permettra par la suite une circulation de l'exposition dans différentes structures du territoire qui pourront en être intéressées.

Autour de cette exposition, plusieurs projets de partenariats et de médiation sont en cours d'élaboration avec l'Education Nationale, Euskaltzaindia et la Maison des Langues et s'incarneront à travers des visites commentées en français et en euskara, des soirées



Date de réception préfecture : 20/10/2020



thématiques autour de la bande-dessinée locale, des ateliers d'écriture grand public et publics empêchés et des visites et ateliers à destination des scolaires.

Pour la réalisation de ce projet, la Ville met à disposition un budget de 25 000 € comprenant : la production de l'exposition, la réalisation des outils de communication (affiches, dépliants, cartons d'invitation, communication dématérialisée), la réalisation de la signalétique (lettrages, cartels, panneaux extérieurs), la peinture des espaces, les montage et démontage techniques et les actions de médiation.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute convention amenée à être établie dans le cadre de ces deux projets.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne

Par délégation du Maire Marc-Wittenberg Directeur général des services

Accusé de réception en préfecture 064-216401026-20201015-lmc100000000703 -DE Date de réception préfecture : 20/10/2020